



Tour CB21 16 Place de l'Iris CS 10409, 92040, Paris La Défense Cedex

VILLE D'AYTRE
PLACE DES CHARMILLES, BP 30102
17442 AYTRE CEDEX

Paris, le 10 janvier 2025

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, soussignés, PNAS - Tour CB21 16 Place de l'Iris CS 10409, 92040, Paris La Défense Cedex, certifions par la présente que :

VILLE D'AYTRE

est titulaire par notre intermédiaire auprès de la compagnie **Aréas Assurances** d'un contrat d'assurance **Responsabilité civile N° 0R207472**.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que peut encourir l'assuré en raison des accidents corporels et/ou matériels causés à autrui.

La garantie est acquise du fait des biens dont l'assuré a la propriété, la garde ou l'usage, et notamment tous les biens immobiliers, mobiliers, toutes les installations et équipements, animaux.

PARIS NORD ASSURANCES SERVICES

Tour CB21 16 Place de l'Iris CS 10409, 92040, Paris La Défense Cedex | Tél. : 01.53.20.74.00 – @ : assurances@pnas.fr
Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du code des assurances
SARL au capital de 7.622,45 € - Code APE 6622 Z - R.C.S. Nanterre B 341 539 815 – SIRET 341 539 815 00025 - ORIAS N° 07000630 (www.orias.fr)
Société exonérée de la TVA selon l'article 261C-2 du CGI (N° TVA FR18341539815)
Coordonnées Service réclamation interne : reclamation@assurfin.fr - Coordonnées ACPR : www.acpr.banque-france.fr
En cas de différend, vous pouvez saisir le Médiateur PLANETE CSCA à l'adresse suivante : mediation@planetecourtier.com

Tour CB21 16 Place de l'Iris CS 10409, 92040, Paris La Défense Cedex

MONTANTS DES GARANTIES

Les limites des engagements de la compagnie sont les suivantes :

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE ET RISQUES ANNEXES

Tous dommages corporels, matériels et immatériels	10 000 000 €
Faute inexcusable, faute intentionnelle, réparation au-delà du forfait de pension	1 500 000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 €
Dommages immatériels non consécutifs	1 500 000 €
Garantie des compétences d'urbanisme	1 500 000 €
Responsabilité « accident représentants légaux »	2 500 000 €
Protection fonctionnelle	50 000 €
Atteintes accidentelles à l'environnement	1 500 000 €
Dommages environnementaux	200 000 €
Préjudice écologique	200 000 €

La présente attestation, valable pour la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**, est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit. Elle n'implique qu'une présomption de garantie de l'assureur et ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions auxquelles elle se réfère.



PNAS

PARIS NORD ASSURANCES SERVICES

Tour CB21 16 Place de l'Iris CS 10409, 92040, Paris La Défense Cedex | Tél. : 01.53.20.74.00 – @ : assurances@pnas.fr
 Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du code des assurances
 SARL au capital de 7.622,45 € - Code APE 6622 Z - R.C.S. Nanterre B 341 539 815 – SIRET 341 539 815 00025 - ORIAS N° 07000630 (www.orias.fr)
 Société exonérée de la TVA selon l'article 261C-2 du CGI (N° TVA FR18341539815)
 Coordonnées Service réclamation interne : reclamation@assurfin.fr - Coordonnées ACPR : www.acpr.banque-france.fr
 En cas de différend, vous pouvez saisir le Médiateur PLANETE CSCA à l'adresse suivante : mediation@planetecourtier.com